

Mehun Mag

Magazine d'Informations Municipales de la ville de Mehun-sur-Yèvre

n°53 DÉCEMBRE 2014



Joyeuses fêtes de fin d'Année

DOSSIER SCOLAIRE

4



EMPLOI

12



134^e ROSIÈRE

16



INVITATION

Jean-Louis SALAK,
Maire de Mehun-sur-Yèvre,

et le **Conseil municipal**

invitent tous les Mehunois
à se retrouver à l'occasion
des voeux du nouvel an

**au centre socioculturel
André Malraux
le 16 janvier 2015 à 19h.**



Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

La période de Noël approche, synonyme de vacances, de retrouvailles en famille et bien sûr de cadeaux sous le sapin pour tout le monde, et plus particulièrement pour ceux qui ont encore du rêve plein les yeux, les enfants.

L'occasion donc de revenir dans ce MehunMag sur ce dernier trimestre qui a vu entre autre la mise en place des nouveaux rythmes scolaires avec son lot d'incertitude, de nouvelles habitudes à prendre (personnel municipal, parents, enseignants), de mécontentement parfois pour certains, mais au final une organisation qui, depuis a trouvé son rythme de croisière.

Afin que chacun puisse évaluer à sa juste mesure l'engagement de la ville dans le domaine de la scolarité, nous avons pris pour exemple une journée type d'un écolier qui profiterait de tous les services municipaux mis à sa disposition, ainsi que de toutes les sorties et activités pendant ou hors période scolaire que nous proposons aux familles.

Vous remarquerez ainsi, au vu des coûts financiers indiqués que notre politique scolaire ne se réduit pas à un simple accompagnement, mais va même au-delà de ce que proposent certaines villes comparables, voire même plus importantes que Mehun-sur-Yèvre.

Ainsi, des réflexions sur la refonte de la carte scolaire et sur l'introduction des moyens numériques dans les écoles auront lieu en début d'année avec les services de l'Education Nationale et en concertation avec les enseignants afin de définir au mieux les besoins dans ces domaines.

L'arrivée de la fibre optique dans notre communauté de communes, une des premières à s'être engagée dans cette démarche, devrait ainsi permettre, non seulement aux écoles mais également aux entreprises et institutions médicales de s'adapter aux exigences actuelles.

L'avenir scolaire de nos enfants précède leur avenir professionnel, c'est pourquoi la ville et le CCAS se sont investis depuis de nombreuses années dans l'emploi des jeunes au travers des mesures proposées par l'Etat, développant ainsi de nouveaux services.

Initiative récompensée dernièrement par la venue de Madame la Préfète pour la signature d'un de nos contrats d'avenir, notre ville ayant valeur d'exemple dans le Cher.

En cette période de centenaire de la guerre de 14-18 et parce qu'il est important pour nos jeunes de préserver la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté, notre monument aux morts sera rénové dans son état d'origine grâce au travail de personnes attachées à notre patrimoine et à la mémoire des disparus.

Profitez bien de ces fêtes de fin d'année pour goûter pleinement au plaisir et au bonheur de vous retrouver en famille auprès de ceux qui vous sont chers.



Jean-Louis SALAK
Maire



MEHUNMAG N°53 DÉCEMBRE 2014

Directrice de la publication : Elisabeth Mathieu

Rédaction : Elisabeth Mathieu, Maryse Courveaulle,
Christophe Ogoudjian

Impression : CIA Bourgogne

Crédits Photos : Mairie de Mehun-sur-Yèvre

Dépôt légal à parution

www.ville-mehun-sur-yevre.fr



» LA SCOLARITÉ À MEHUN

« Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village » *proverbe africain*

Au quotidien tous les services municipaux se mobilisent pour le bien-être des petits Mehunois.

PENDANT LA PÉRIODE SCOLAIRE

► AVANT ET APRÈS LA CLASSE

■ **DÈS 7H30 LE MATIN**, dans toutes les écoles un « accueil avant classe » est ouvert, donnant la possibilité aux parents qui travaillent de déposer leur enfant.

Les enfants sont pris en charge par des animateurs diplômés qui leur proposent des activités variées tout en respectant leur rythme.

■ **LE TRANSPORT SCOLAIRE EN BUS** permet à bon nombre de petits écoliers de rejoindre l'école de façon autonome.

Cinq lignes de bus desservent quotidiennement les différents quartiers de la ville à destination des écoles élémentaires.



Dans les bus transportant des maternelles, un agent municipal accompagne les enfants pour leur sécurité.

Il faut savoir que le Conseil général, compétent dans ce domaine, n'organise ces transports que si le point de ramassage est distant de plus de 3 km de l'établissement scolaire.

C'est donc la commune qui a fait le choix, pour maintenir ce service, de financer la grande majorité de ces déplacements le matin, le midi et le soir.

De plus, sont aussi à la charge de la commune, les bus qui amènent les enfants de l'école Jules Ferry

à la cantine de l'Espace loisirs et les enfants de l'école Jean de La Fontaine jusqu'à la place du 14 Juillet. Ces derniers se rendent ensuite à pied à l'école du Château pour y déjeuner.

Depuis la rentrée 2014-2015, des bus circulent pour le transport des enfants qui fréquentent le Centre de loisirs le mercredi après-midi : de la rentrée aux vacances de Noël cela représente déjà une dépense de 1 213 €.

■ MIDI : LA CANTINE

La restauration scolaire est ouverte pour tous les enfants dès la maternelle. Ils sont pris en charge par le personnel de service et des animateurs professionnels qui les accompagnent le temps du repas et le temps de détente.

Trois lieux distincts au plus près des établissements scolaires :

- le collège avec lequel une convention a été signée pour les élèves de l'école des Charmilles
- l'Espace loisirs pour les élèves des écoles Marcel Pagnol et Jules Ferry
- l'école du Château pour les élèves de cette école, les maternelles Jean de La Fontaine et du Centre.



Les repas sont préparés par la société SOGIREST avec laquelle la commune a passé un marché qui lui impose de faire appel à des producteurs locaux pour son approvisionnement et de servir une fois par semaine un repas « bio ».

Ce temps de repas a également un rôle pédagogique :

- l'apprentissage de la vie en collectivité.
- la découverte des goûts et des saveurs.
- «J'apprends à manger tout seul» pour les plus petits
- «J'apprends à manger de tout, dans le calme en respectant les autres» pour les plus grands

Ce doit être un temps convivial apprécié des enfants.

Ce service municipal accueille aussi des enfants qui peuvent avoir des problèmes de santé notamment des allergies. Un protocole individualisé est alors mis en place, validé par le médecin scolaire avec des solutions adaptées à la pathologie de l'enfant.



2013 EN QUELQUES CHIFFRES :

- ▶ 41 331 repas ont été servis.
- ▶ Le coût du service de restauration scolaire a été de 285 303,51 € soit 6,90 € par repas.
- ▶ La participation des familles varie en fonction du quotient familial de 1,46 € à 3,26 €.
- ▶ Reste à la charge de la commune : 153 180 €.

- ▶ Transport scolaire : 110 000 €.

■ SORTIE DE CLASSE

Depuis la rentrée scolaire 2014-2015, suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires voulus par le gouvernement, plusieurs possibilités s'offrent aux familles à la sortie des classes :

- soit les enfants sont attendus par un parent ou rentrent seuls au domicile.
- soit ils restent aux « **Nouvelles Activités Périscolaires** » organisées par la commune durant lesquelles leur sont proposées des activités d'éveil et de loisirs encadrées par des animateurs qualifiés et diplômés.

Les services municipaux concernés se sont réorganisés et se sont mobilisés autour de cette question.

Les horaires d'enseignement (différents en fonction des écoles), l'organisation, les thématiques des activités durant les Nouvelles Activités Périscolaires ont été débattues au sein d'un Comité de pilotage composé de parents d'élèves, d'enseignants et d'élus, constitué dès le mois de novembre 2013.

Une nécessaire période d'adaptation a permis de vérifier que le fonctionnement prévu était satisfaisant et de mieux appréhender les effectifs. Des rencontres ont été proposées aux parents d'élèves pour échanger, répondre à leurs questions et rappeler les objectifs tels qu'ils figurent dans le projet éducatif, à savoir qu'il s'agit de favoriser l'éveil des enfants et de respecter leur rythme et leur besoin.

Ainsi, ils participent à des activités diversifiées : les services municipaux tels la bibliothèque, le service culturel, le service patrimoine, l'école de musique sont fortement impliqués dans la mise en place de prestations en complément des activités sportives, manuelles autour des thématiques de la citoyenneté, de la découverte du patrimoine local, de l'environnement...





■ 16H30 FIN DES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

À l'issue des Nouvelles Activités Périscolaires, les enfants, soit rentrent à leur domicile, soit se dirigent vers «l'accueil après classe». Cet accueil est ouvert jusqu'à 18H30 dans toutes les écoles. Un goûter leur est servi.



■ LE MERCREDI

Après la classe du mercredi matin, un bus mène les enfants qui ne rentrent pas chez eux à l'Espace loisirs pour le déjeuner et une après-midi organisée et encadrée.

► DURANT LE TEMPS SCOLAIRE



Bien entendu le temps scolaire reste du ressort de l'Éducation Nationale et les enfants sont placés sous la responsabilité des enseignants.

Néanmoins, la commune est présente par le soutien logistique qu'elle apporte sous forme de prestations techniques, d'aides financières, de matériels. Ainsi, elle équipe toutes les écoles en matériel informatique, en copieurs et téléphones. Elle acquiert le mobilier et les fournitures que les élèves utilisent tout au long de leur année.

Les écoles maternelles ont toutes un agent municipal par classe ce qui va au-delà de l'obligation légale. De même, un agent est

affecté à la sécurité de la sortie des classes à l'école des Charmilles.

Le personnel des services techniques est aussi très présent dans les écoles durant le temps scolaire avec les installations de barrières et de tables pour les fêtes d'école, les vins d'honneur de diverses occasions (le prix de l'éducation citoyenne, les diplômes sportifs etc ..., la fabrication de petit mobilier, l'aide à la confection des potagers d'école ...).



Bien entendu, une journée d'école ne se termine pas sans plusieurs heures de ménage et de remise en ordre quotidiennement des locaux de tous les établissements.



Pendant le temps de classe toutes les infrastructures de la commune accueillent gratuitement les scolaires ou interviennent dans les écoles.

■ LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-FOURNIER

Une collaboration efficace entre bibliothécaires et enseignants se fait pour le choix des thèmes qui servent de base à un travail ou à une animation. Choix d'autant plus réfléchi que les collections jeunesse sont importantes, pointues et sans cesse renouvelées, le tout dans un espace chaleureux et convivial.





■ LES CLASSES «PATRIMOINE»

Dès l'ouverture du Pôle de la Porcelaine-Musée Charles VII, un accueil privilégié est réservé aux scolaires, entre 300 et 500 selon les années. C'est une journée de découverte du patrimoine local historique et industriel, encadrée par le personnel du musée. Les enfants travaillent sur les origines et la fabrication de la porcelaine, les collections du musée et la réalisation d'un décor.

La seconde partie de la journée est consacrée au château et à l'époque médiévale sous la direction, là encore, d'une personne du musée.

■ L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Elle intervient dans les écoles pour l'éveil musical avec initiation et découverte des instruments.



■ LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Toujours pendant le temps scolaire, les infrastructures sportives sont mises à disposition des écoles, du collège, de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Ce sont les gymnases, les stades pour les rencontres et le cross des élèves. Il en va de même de l'utilisation du bassin nautique avec les cours réguliers d'apprentissage à la natation qui entraînent 4 à 5 rotations de car pour les trajets.



■ LES VOYAGES

Pour parfaire l'éveil et les connaissances de ces petits écoliers, la ville offre plusieurs voyages au cours et en fin d'année.

- Toutes les grandes sections de maternelles vont au ZooParc de Beauval accompagnées de leurs enseignants, de personnel municipal et d'élus.

- La ville a soutenu financièrement les sorties de fin d'année de l'école du Château au Sénat, de l'école des Charmilles à Guédelon.

- De plus un trajet en car Mehun/Vierzon ou Mehun/Bourges ou un équivalent est accordé à l'ensemble des écoles primaires ou maternelles. Pour l'année 2013/2014, 25 classes en ont bénéficié pour aller au cirque à Vierzon, au Musée Estève, au Museum d'Histoire Naturelle à Bourges ou à la Maison de l'Eau à Neuvy-sur-Barangeon.

Les classes de neige ou de mer sont également soutenues.

QUELQUES CHIFFRES :

- ▶ En 2014, à la bibliothèque : 51 classes soit 1 200 enfants et 225 du Centre de loisirs
- ▶ Fournitures scolaires : 29 244 €
- ▶ ZooParc de Beauval : 2 000 € (trajet + entrées)
- ▶ Autres sorties : 4 504 €
- ▶ Classes de neige ou de mer : 3 800 € par classe



EN DEHORS DE LA PERIODE SCOLAIRE

■ ACCUEIL DE LOISIRS

Pendant les vacances scolaires et le mercredi après-midi, hormis la période de Noël, les enfants de 3 à 16 ans y sont accueillis de manière collective.

Ce centre de loisirs est soumis à la législation sur l'accueil et l'encadrement des mineurs et bénéficie d'agrèments PMI, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations qui peuvent effectuer des contrôles et de conventions avec la CAF.

Fréquenter l'Accueil de loisirs c'est apprendre :

- à vivre ensemble,
- à partager des activités,
- à faire des choix,
- à organiser son temps libre,
- à trouver sa place dans un groupe,
- à respecter la place des autres.

C'est aussi apprendre à perdre ou à gagner.



L'accompagnement à la parentalité trouve également sa place. Des rencontres entre les enfants, les familles, les professionnels conduisent à une réflexion sur la place de l'enfant dans la collectivité.

■ En dehors du temps scolaire **NOS ÉCOLIERS PEUVENT AVOIR ACCÈS À TOUTES LES STRUCTURES MUNICIPALES EXISTANTES** s'ils sont membres d'une association ou inscrits à la bibliothèque, à l'école de dessin ou à l'école de musique.

Ces locaux sont entretenus par la ville et les associations perçoivent une subvention de fonctionnement.



■ A Noël tous les petits des classes maternelles sont invités à «**L'ARBRE DE NOËL**» le 1^{er} samedi de décembre pour un spectacle et le passage du père Noël avec un cadeau pour chacun.

■ Une fois nos petits écoliers en grandes vacances commencent alors les **TRAVAUX** dans toutes les écoles : peintures, travaux d'électricité, de rénovation, de réparation, ceci pour que la rentrée suivante soit la plus confortable possible.

Sans oublier la mise aux normes pour faciliter l'accueil d'enfants handicapés.

A l'école Jules Ferry et aux Charmilles il a été aménagé 2 rampes pour handicapés avec mise aux normes des portes d'accès, un bloc sanitaire adapté et une signalétique répondant aux différents handicaps (bandes podotactiles).



QUELQUES CHIFFRES :

- ▶ Coût d'un enfant à l'école de musique : 1 342 €
- ▶ Arbre de Noël : 2 333 €

LES PLUS :

■ LE GUICHET UNIQUE

Pendant une semaine toutes les inscriptions scolaires : transports, restauration, accueils périscolaires, accueil de loisirs, NAPS se font sur un seul lieu pour faciliter les démarches des parents.

■ SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL

Service mis en place dans chaque école avec des agents qualifiés lors des grèves dans l'éducation nationale.

■ PRÊT DE LOCAUX

- Au RASED au 1^{er} étage de l'école maternelle du Centre
- Aux associations de parents d'élèves pour l'organisation de diverses fêtes (Noël, carnaval, repas de fin d'année etc...)



En matière scolaire la ville va au-delà de ses obligations. Tous les objectifs font partie d'un projet global autour de l'enfant où les actions en faveur de l'accompagnement à la parentalité ont leur place.

La politique tournée vers la jeunesse est un réel atout pour notre ville et démontre le dynamisme municipal.

Tous les acteurs de cette formidable «machine» sont à l'écoute des parents. Le dialogue est permanent avec les éducateurs, les chefs de service et les élus qui siègent aux différents conseils d'écoles. De même, les parents ont la possibilité de me rencontrer sur rendez-vous.

Plusieurs projets sont à l'étude : le numérique à l'école et la refonte de la carte scolaire dans un soucis d'équité.

Elvire CLÉMENT, maire-adjoint déléguée à l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires

«Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village.»





■ DES VACANCES SOUS LE SIGNE DES 5 SENS



Le Centre de loisirs a proposé, pendant les vacances de la Toussaint, un atelier nature animé par Frédéric THELINGE pour découvrir des plantes et surtout les senteurs particulières de celles-ci : l'aliante qui sent la cacahuète, la menthe crépue, le pané à l'odeur de poisson, la plante huitre, le buis qui sent le pipi de chat... Les enfants ont aussi élaboré un menu original à l'aide de plantes comestibles qu'il leur a fait connaître.

Un autre jour, ils ont appris à fabriquer eux-même leur gel douche et leur savon avec des produits naturels comme de vrais apprentis chimistes.

De nombreuses autres activités étaient également offertes : jeux de pistes autour des plantes, découverte à l'aveugle des odeurs, atelier de cuisine avec confection d'un gâteau au chocolat, atelier d'illusion d'optique, et aussi des sorties : journée avec pique-nique à la Maison de l'Eau de Neuvy-sur-Barangeon (faune, flore, recyclage, chasse au trésor, fabrication d'un radeau et d'une mangeoire à oiseaux pour l'hiver), sortie au bowling, chasse aux squelettes d'animaux en forêt de Vierzon.



➤ **A savoir : le Centre de loisirs sera fermé pendant les vacances de Noël.**



■ DE GENTILS SORCIERS AU PÔLE DE LA PORCELAINES

Au Pôle de la Porcelaine, le samedi 1^{er} novembre, pour fêter Halloween, une animation originale a débuté par un atelier maquillage où toiles d'araignée, faux sang et citrouilles ont transformé de gentils enfants en d'effroyables sorcières ! Ensuite, ils ont participé à une chasse aux sorcières et à un atelier de peinture sur porcelaine. Chacun est reparti avec sa belle assiette d'Halloween.



■ DEUX BÉNÉVOLES DE L'UNION CYCLISTE MEHUNOISE ONT ÉTÉ HONORÉS PAR LE COMITÉ DU CHER DES MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le 20 novembre 2014, le Comité du Cher des Médaillés de la Jeunesse et des Sports et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population (DDCSPP) ont, à la Chapelle Saint-Ursin, remis des distinctions ministérielles de la Jeunesse et des Sports.



Roger PERRINET a reçu la médaille de bronze.

Il a pris sa 1^{ère} licence en 1961 à l'U.C. Mehunoise et à l'arrêt des compétitions est entré au bureau du club où il occupe encore à ce jour le poste de vice-président. Il est également arbitre national.

Mireille GRACZYK a reçu la médaille d'argent.

Bénévole de 1988 à 1997, puis présidente de 1998 à 2005, elle crée en 2004 l'épreuve en ligne « PRIX DE L'AMITIE » en collaboration avec le club ACBB d'Issoudun et en 2005 elle a mis sur pied l'épreuve « Souvenir Jean GRACZYK », ce dernier ayant été licencié à l'U.C.M avant de passer professionnel.

De 2006 à 2011, elle est licenciée en tant que « sympathisant » et de 2012 à ce jour elle est secrétaire de l'U.C. Mehunoise.



AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



6
DECEMBRE
2014

Le Téléthon s'est déroulé le 5 et 6 décembre à Mehun.



La municipalité et l'Office Municipal des Sports ont su à nouveau fédérer les associations de la ville et les écoles autour de cette grande cause.



Un grand merci à Jacqueline AUDEJEAN, la RAMY, l'ECATY, aux Archers Mehunois, à l'Yèvre de Mer, aux pompiers, à l'Olympique Mehunois, à «la Fontaine aux 1000 Sourires», au Basket Club Mehunois, à l'Amicale Marcel Pagnol et aux écoles.

Grâce au soutien des Mehunois et à l'aide de nombreux bénévoles qui se sont mobilisés pour la réussite de cette collecte, la municipalité a pu remettre 2 300 € à la délégation départementale du Téléthon.





■ MA SANTÉ J'EN PRENDS SOIN !

La Mission Locale de Bourges, Mehun-sur-Yèvre et Saint-Florent-sur-Cher en partenariat avec le service emploi organisait du 7 au 10 octobre des ateliers gratuits sur le thème de la santé, du bien-être et du budget.

Conscient qu'une bonne santé physique et morale est déterminante dans une démarche de recherche d'emploi, les animateurs se sont attachés à sensibiliser les participants sur l'importance d'adopter une bonne hygiène de vie, de savoir se détendre avant un entretien, de soigner son apparence... Ces ateliers qui s'adressaient aux 16-25 ans et aux demandeurs d'emploi ont permis également de s'informer sur les droits en matière de santé, de logement et d'échanger avec des professionnels.



■ REMISE DES DIPLÔMES « CERTIFICATS DE COMPÉTENCES DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE »

La ville mène depuis plusieurs années une politique active en faveur de l'insertion professionnelle par l'intermédiaire de son service emploi et de la Mission Locale.

Dans ce contexte, elle propose régulièrement à ses agents en « contrat aidé » ainsi qu'aux demandeurs d'emploi des formations de « Prévention et Secours Civique de niveau 1 ».



Cette formation a pour but d'acquérir les gestes de premiers secours et d'assurer le maintien des fonctions vitales. Elle est un atout supplémentaire pour les agents au contact du public mais aussi pour les jeunes en insertion notamment dans les métiers de l'animation, de l'aide à la personne, du travail en équipe... Douze personnes ont participé à cette action le 24 septembre au centre de secours de Mehun.

Jean-Louis SALAK, maire, Benjamin MARTIN, directeur de la Mission Locale et Vincent BATTAGLIA, pompier, leur ont remis un diplôme lors d'une cérémonie le 12 novembre.

SERVICE EMPLOI / MISSION LOCALE

place Jean Manceau ; Tél. 02 48 57 06 24

Horaires d'ouverture :

Lundi de 10h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h00 ; Mardi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 17h00 ; Vendredi de 8h30 à 12h15 (permanence téléphonique de 13h30 à 16h45).

■ UN 9^e CONTRAT D'AVENIR SIGNÉ



La mesure proposée par l'Etat de recruter des jeunes en « Contrat d'avenir » a permis à ce jour à 8 jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle grâce à la mise en place d'un parcours de formation qualifiant. Au mois de novembre, Jean-Louis SALAK, maire, a signé un 9^e contrat, celui de Pauline TRE-

MEAU, aide à domicile au CCAS, en présence de Marie-Christine DOKHÉLAR, préfète du Cher.

Lors de la cérémonie, ces jeunes ont tour à tour présenté leurs missions et leurs projets professionnels.

Madame DOKHÉLAR a conclu la cérémonie en remerciant tous les partenaires qui se sont investis.

Cela a permis de baisser le taux de chômage des jeunes de 7% dans le département. C'est mieux que la moyenne nationale.



■ FORUM DES MÉTIERS

Mardi 18 novembre, une cinquantaine de professionnels locaux était réunie au centre socioculturel André Mairaux pour partager avec les collégiens et les personnes en insertion professionnelle leur métier et les modalités de recrutement.

Toute l'après-midi, par petits groupes, le public a pu se renseigner et découvrir des formations ou des emplois auxquels il ne pensait pas.

En parallèle de l'atelier « charcuterie » animé par Rodolphe DOUGY, deux conférences étaient proposées : l'une sur les métiers de la logistique par Maryline TISSOT (Laurent Formation) et l'autre sur les métiers du grand âge par Yves GIBOT (EHPAD de Mehun) et Marie-Christine LABERGERIE (CCAS de Mehun).



service de proximité efficace et de qualité mais aussi apporte une aide au recrutement aux entreprises du territoire.

Elle permet en outre de bénéficier d'un système informatique extranet facilitant la relation entre le service emploi et Pôle Emploi (actualisation du dossier du demandeur, processus de mise en relation sur une offre, données en temps réel) et d'accéder à des informations statistiques sur le marché du travail (national, par métier et/ou par bassin d'emploi).

Ce forum, résultat d'un partenariat étroit entre la Mission Locale, le Service emploi, les entreprises locales et les organismes de formation est la preuve du dynamisme important de la ville dans le domaine de l'emploi.

Jean-Louis SALAK a profité de cette occasion pour renouveler la convention de partenariat avec Pôle Emploi à l'issue du forum.

Cette convention offre aux Mehunois et aux demandeurs d'emploi du canton un





■ LE BRAME DU CERF A RETENTI DANS LA FORÊT

Guidés en forêt d'Allogny par Wilfrid de l'association « Nature, Images et Découverte », les participants à cette sortie nature organisée par l'Office Municipal de Tourisme ont été impressionnés par les cerfs se défiant lors de joutes orales pour courtiser les biches.

Cette sortie a également permis aux randonneurs d'apercevoir toutes sortes d'espèces d'oiseaux et d'animaux et d'observer le vol nocturne des chauves-souris.



■ PINCEAUX MEHUNOIS : DES ARTISTES TALENTUEUX



Le 11 octobre, Jean-Louis SALAK a inauguré la 3^e édition des «Pinceaux Mehunois» au centre socioculturel André Malraux organisé par l'Office Municipal de Tourisme.

Les 80 œuvres exposées étaient la preuve du talent caché de 27 artistes amateurs mehunois.

Quelque soit la technique employée (aquarelle, huile, collage...) ces peintres ont étonné les visiteurs qui ont voté pour leur tableau « coup de cœur ». Le dimanche, Bernard FERRAND s'est vu décerné le 1^{er} prix pour « Le roi de nos forêts », un magnifique cerf réalisé à l'huile. Le 2^e prix a été attribué à Laurent ROULLIER pour « Improbable » et le 3^e prix à Tiphaine PARÉ pour « Absinthe ».

Rendez-vous dans 2 ans !



■ LES CONTES DITS-VINS

La bibliothèque Alain-Fournier proposait le



12 novembre dernier une soirée sur le thème du vin, de la vigne, des vigneron...

En première partie, Claudia Mad'moiZèle, a emmené les spectateurs dans un voyage conté, ponctué de chansons, de paroles gourmandes, pour le plaisir des sens.

Un moment de poésie à boire et à croquer mais surtout à savourer afin de dévoiler les secrets du travail de la terre et les plaisirs du palais.

La soirée s'est poursuivie par une présentation de la Villa Quincy et du cépage de Sauvignon puis par une dégustation de la cuvée spéciale de la Confrérie du Poinçon.



■ LA SEMAINE DU GOÛT À L'OFFICE DE TOURISME

Dans le cadre de la Semaine du goût, l'Office Municipal de Tourisme offrait des produits locaux à déguster. Certains cuisinés, comme les lentilles vertes du Berry, ont été particulièrement appréciés : crème de lentilles vertes à la vanille...

Les gourmands ont également pu goûter les cookies bio mehuinois «Les Chigotons», les sirops Monin et la gamme de thés spécialement créée à l'effigie de grands personnages du Berry.

Tous ces produits sont toujours en vente à la boutique de l'Office Municipal de Tourisme.



■ EXPOSITION « LA BORNE »

Jean-Louis SALAK et toute l'équipe municipale ont inauguré le 12 novembre « La Borne » installée devant l'Office Municipal de Tourisme place du 14 Juillet en présence de Sébastien PONS de l'association « Le pays où le ciel est toujours bleu » à l'origine de ce projet artistique.



Cette micro-architecture originale, mise à disposition par la Région Centre, a pour but de mettre en contact le grand public avec l'art contemporain sur le principe du lèche-vitrine, de multiplier les rencontres et d'offrir un large questionnement. Les artistes invités, Coline OLIVEIRO avec l'œuvre «Espace de Suspension» et actuellement Sylvie TURPIN avec sa création «Tressages» surprennent le passant.



Pour accompagner le regard du public, un premier texte présente le principe de fonctionnement de l'objet. Un second explique la démarche de l'artiste et l'œuvre exposée.

■ LA CORRIDA DES DORMEURS

La sixième édition nocturne de la Corrida des Dormeurs, organisée par le Club d'Athlétisme de Foëcy, s'est élancée le samedi 22 novembre dans les rues de la ville. Les 116 coureurs ont parcouru les 1 250 mètres du circuit : un tour pour les benjamins, deux tours pour les minimes, trois tours pour les cadets et cinq tours pour les catégories juniors à vétérans.





■ OCÉANE FRANC 134^e ROSIÈRE



Océane FRANC est la 134^e Rosière élue par le Conseil municipal le 12 novembre 2014.

Agée de 16 ans, Océane, étudiante en coiffure au lycée Saint-Joseph de Vierzon, a toujours rêvé d'être rosière pour perpétuer la tradition familiale. En effet, Martine LECLANCHÉ sa grand-mère et Stéphanie DUBOIS sa tante ont été rosières en 1973 et en 1991. Chantal DUBOIS, son autre grand-mère, a elle aussi été marraine d'une rosière.

Jean-Louis SALAK, maire, accompagné des adjoints et des conseillers municipaux se sont rendus aussitôt à son domicile pour lui annoncer la bonne nouvelle. Prochainement le thème de la journée sera choisi. Les bénévoles sont tous les bienvenus pour confectionner les milliers de roses qui orneront les décors.



En 2015, la fête de la Rosière aura lieu le 3 mai.

■ CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE



Le 28 novembre, Jean-Louis SALAK, maire, et Elisabeth MATHIEU, maire-adjoint ont remis les diplômes de fin de cycle à 27 élèves de l'école municipale de musique Olivier MESSIAEN.

Tous ont été complimentés pour leur travail, notamment Maxime DETONY au piano qui a reçu la mention «très bien» à l'unanimité du jury.

C'était aussi l'occasion de fêter Sainte-Cécile, patronne des musiciens. Toutes les formations musicales de l'école ont joué des morceaux de leur répertoire : «Arcopizz» (violons et violoncelles) de

Fabienne CANOLLE, «14.5» (saxophones) de Frédéric LANGE, l'ensemble Musique actuelle de Gérard MUNOZ, «Vocasong» (chorale) et l'Harmonie dirigés par Olivier BOUGAIN.

La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié où les musiciens ont largement été félicités pour la qualité de leur représentation.



■ 586^e FOIRE DE LA SAINT ANDRÉ

Cette année, les visiteurs furent particulièrement nombreux à parcourir les stands repartis le long de la rue Jeanne d'Arc et profiter des manèges installés place du Général Leclerc et place du 14 Juillet.



■ FÊTE DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS



Cette brocante/vidé-grenier organisée par l'Union Commerciale et Artisanale de Mehun, le lendemain de la foire de Saint-André, a attiré une foule de chineurs venus profiter des bonnes affaires et d'une dernière journée de la fête foraine.



■ ARBRE DE NOËL DES ÉCOLES MATERNELLES



Samedi 6 décembre, 200 élèves des écoles maternelles étaient réunis au centre socio-culturel André Malraux pour la fête de Noël offerte par la municipalité.

A l'issue du spectacle «La recette du ritmonote» de Cerise et Clémentine, le père Noël est arrivé avec des paniers de fruits et légumes, des jeux de grenouilles, des tampons encreurs, des voitures, des jeux de démolition et de création de bijoux pour le plus grand bonheur des tout-petits.





■ COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Une foule nombreuse a pris part au défilé marquant le 96^e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale. Composé d'élus, d'anciens combattants, de pompiers, de gendarmes et d'une trentaine d'enfants, le cortège a rejoint le cimetière pour rendre hommage aux victimes de guerre.



La cérémonie a débuté avec la lecture du manifeste par Elisa JOFFRE, collégienne, puis François PILLET sénateur du Cher et Bruno Meunier maire-adjoint délégué aux anciens combattants ont déposé une gerbe devant le monument aux morts.

Jean-Louis SALAK a ensuite lu le message de Kader ARIF ministre délégué chargé des Anciens combattants : « ... Il nous appartient surtout aujourd'hui de nous souvenir de ce 11 novembre 1918, de cette paix que chacun de nos concitoyens croyait alors éternelle... Ces 600 000 noms aujourd'hui gravés dans le marbre de l'histoire et dans la mémoire de l'humanité nous rappellent combien la mémoire de la Grande Guerre est une mémoire mondialisée et pacifiée... »

Pour clôturer cette cérémonie, Jean-Louis SALAK a convié tous les participants à partager le verre de l'amitié et surtout à découvrir l'exposition exceptionnelle réalisée par le Cercle Historique Mehunois à l'occasion du centenaire du début de la guerre de 1914/1918.

Les panneaux ont mis en valeur la vie à cette époque à travers certaines correspondances, objets du quotidien, photos, articles de presse. Mais aussi le camp de Beauvoir, l'hôpital temporaire n°52, les femmes dans la guerre avec le portrait de Marie Curie et Mata Hari, des photos du défilé dans les rues de Mehun par le 95^e régiment d'infanterie...



■ LES ANCIENS INVITÉS SOUS LE SIGNE DU VOYAGE

Le traditionnel repas des anciens organisé par le CCAS a réuni 301 convives ainsi que de nombreux élus.

Après le délicieux déjeuner préparé par Mehun Gastronomie, les invités ont dansé toute l'après-midi sur la musique de Fabien PEREZ.

La salle, décorée sur le thème du voyage par Annie VAN DE WALLE Vice-présidente du CCAS et Maryse MARGUERITAT, Conseillère municipale, a favorisé le partage de souvenirs de vacances.



■ REMISE DES COLIS DE NOËL

Le 15 décembre, Annie VAN DE WALLE, maire-adjoint et vice-présidente du CCAS accompagnée d'élus et de membres du CCAS ont rendu visite à 292 Mehunois pour leur remettre le colis de Noël préparé par la Biscuiterie Artisanale de France. Ce panier gourmand offert à tous les Mehunois de plus de 70 ans et non imposable était composé : d'une terrine de foie gras de canard, d'un sauté de biche sauce grand veneur avec ses légumes, d'une bouteille de Cheverny rouge, d'un paquet de café, d'un sachet d'assortiment de biscuits, d'un sachet de papillotes et d'une salade de fruits. Cette distribution constitue un moment privilégié de rencontre et de convivialité.

■ CONTES ET LÉGENDES DE LA CAMPAGNE À LA BIBLIOTHÈQUE



par Sylvie Chambonneau et Jacqueline Bonneau de l'Union pour la Culture en Sologne

■ FORUM « MIEUX ACCOMPAGNER NOS AÎNÉS »

Le 17 octobre, se tenaient au centre socioculturel André Malraux le forum et la table-ronde « Mieux accompagner nos aînés ».



Organisée par le Conseil général du Cher, cette manifestation a informé les personnes âgées et leur entourage sur les dispositifs institutionnels et associatifs existants, particulièrement en matière de maintien à domicile, et de trouver des solutions pour une meilleure prise en charge de ces personnes et de leur famille.

Irène FELIX vice-présidente du Conseil général en charge des personnes âgées a ouvert la table ronde animée par des professionnels : Claire FAURE SENET, docteur gérontologue ; Ludivine MILLET, psychologue ; Aude LE BRETON, responsable du service d'aide à domicile du CCAS de Mehun ; Sandrine SENLY et Celine LANDON, attachées au Conseil général.

Ces échanges ont mis en évidence que s'occuper d'une personne âgée en perte avancée d'autonomie est très lourd physiquement et psychologiquement. Ainsi, pour favoriser le maintien à domicile, les aidants, qui risquent l'épuisement, ont besoin d'un soutien et d'une écoute. Grâce à un échange entre les professionnels et le public, de nombreuses solutions ont pu être trouvées comme les aides à domicile proposées par le CCAS ou l'accueil de jour assuré par l'EHPAD.

M. SALAK, maire, dans son discours de clôture, a rappelé que grâce aux nombreux services mis en place par la ville, l'avancée dans l'âge et le vieillissement ne doivent plus être perçus comme un problème mais bien comme une richesse.





■ MISE EN PLACE D'UNE BENNE « DÉCHETS VERTS » DANS LE QUARTIER DE SOMME

A Somme, une benne pour les végétaux sera mise à disposition des habitants, du mois d'avril au mois de décembre.

Installée le vendredi en fin d'après-midi rue des Communaux, elle sera retirée pour être transportée à la déchetterie le lundi matin.

Il est interdit d'y déposer des matériaux ou objets qui ne sont pas des déchets verts.

Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



tontes de gazon



petits branchages



feuilles, taille de végétaux



plantes, végétaux flétris

■ COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En raison des fêtes de fin d'année, les collectes des ordures ménagères du 25 décembre et du 1^{er} janvier matin sont avancées au 24 décembre et au 31 décembre et celles du 25 décembre et du 1^{er} janvier après-midi sont repoussées au 26 décembre et au 2 janvier.

■ LES SERVICES MUNICIPAUX PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

■ Mairie :

Fermeture le 24 décembre après-midi.
Seuls les services «élections» et «état civil» seront ouverts le 31 décembre après-midi

■ Services techniques, Service emploi et C.C.A.S. :

Fermeture le 24 décembre après-midi et le 31 décembre après-midi

■ Bibliothèque Alain-Fournier :

Fermeture du 24 décembre au 5 janvier inclus

■ Office Municipal de Tourisme :

Fermeture du 24 décembre à 12h au 1^{er} janvier inclus

■ Enfance/jeunesse :

Les activités de loisirs seront interrompues du lundi 22 décembre au vendredi 2 janvier inclus.

Durant cette période une permanence du secrétariat sera assurée le 22 et 23 décembre, le 24 décembre le matin et le 2 janvier.

■ Structure multi-accueil « A Petits Pas » :

Fermeture du 25 décembre au 4 janvier inclus.



■ NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

■ **Valérie TUTARD**, orthophoniste, à la maison pluridisciplinaire de santé Luc MONTAGNIER.

Tél. : 06 31 15 79 62

■ **Pierre CHAMPEIL**, chirurgien-dentiste, au 2bis rue Henri Boulard.

Tél. : 02 48 57 40 00

■ NOUVEAUX COMMERÇANTS

■ Alain CRACCO a ouvert « **Le Chantier** » au 34bis rue de l'Ouche Boyer.

Ce bar/brocante propose des tartines chaudes et des assiettes de charcuterie mais aussi un service d'achat/vente et de dépôt/vente d'objets divers.

Ouverture le lundi, mardi, vendredi et dimanche de 11h à 21h et le mercredi et le samedi de 18h à 21h.

Tél. : 02 48 25 47 50

■ Au 7 rue Jeanne d'Arc, le point chaud « **La Sezanette** » tenu par Stéphane CLAVIER propose du pain, des pâtisseries, des viennoiseries, des sandwiches.... Il est ouvert du mardi au dimanche matin de 7h à 13h et de 15h à 19h.

Tél. : 02 48 25 97 61

■ Le Secours Catholique a ouvert une « **Boutique solidaire** » au 99 rue Jeanne d'Arc proposant des vêtements d'occasion pour femmes, hommes et enfants.

Horaires : mardi et jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

■ Jean-Pierre HAREL a créé «**Harel Espaces Verts**», entreprise spécialisée dans l'aménagement paysager et l'entretien des espaces verts.

Tél. : 06 77 19 14 95

■ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux élections départementales les 22 et 29 mars 2015, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre.

Par ailleurs, tout changement d'adresse doit être signalé afin de mettre à jour les listes électorales et se voir attribuer, le cas échéant, un nouveau bureau de vote.

■ LES COMPTEURS D'EAU S'ÉQUIPENT DE RADIO RELEVÉ

Dans le cadre de la poursuite du contrat d'affermage avec Véolia, la commune avait négocié la mise en place d'un système de radio relevé.

Ainsi la société Véolia va équiper d'ici la fin de l'année 2015 tous les compteurs d'eau des particuliers d'un module radio.

Les abonnés auront l'avantage de ne plus être dérangés lors des relevés semestriels, d'avoir une facturation sur une consommation exacte et non plus sur une estimation et de pouvoir détecter plus facilement tous problèmes de fuites.

Une information plus précise accompagnera la prochaine facture d'eau.



■ INAUGURATION DE LA PLACE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Vendredi 28 novembre, de nombreuses personnalités, dont Jean-Louis SALAK, maire, Anne-Marie SIROUX, présidente de la section du Cher de l'Ordre National du Mérite, François PILLET, sénateur et Claude MOUSSET, ancien adjoint au Maire et ancien président de l'association, étaient réunis pour inaugurer le parking rue Henri Boulard.



Installé à la place de l'ancienne caserne des pompiers bien connue de nombreux Mehunois, ce parking se devait de recevoir un nom à la hauteur de ce lieu, «Place de l'Ordre National du Mérite».

Les principes de cette institution sont aussi les valeurs du métier de sapeur-pompier, que l'on soit volontaire ou professionnel.

Une ancienne et authentique pompe à bras, sur le rond-point central, restaurée par les services techniques municipaux en est le symbole.

L'histoire raconte qu'elle aurait participé involontairement à éteindre l'incendie de la collégiale en 1910.





■ INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE

Notre communauté de communes a été l'une des premières du département à adhérer au syndicat Torraine Cher Numéric pour le déploiement d'un réseau Très Haut Débit sur son territoire.

Les travaux devraient commencer en 2015, d'ores et déjà l'étude a démarré visant à vérifier la faisabilité, rue par rue, de cette opération. Ne soyez donc pas étonnés de voir l'entreprise Sogetel présente sur le terrain pour réaliser ce diagnostic.



■ LE COMITÉ DE RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS



Une étude sur les monuments aux morts de Mehun-sur-Yèvre réalisée par messieurs Philippe Bon, Bernard Giboz et Jean-Pierre Pyckhout montre la position exceptionnelle de Mehun-sur-Yèvre avec ses deux monuments mémoriels de 1870 et 1914-1918. Ils sont édifiés dans le cimetière et construits sur des cryptes où sont inhumés des combattants morts pour la France.

Le monument aux morts de 1914-1918, à son inauguration, le 6 novembre 1921, était considéré comme une œuvre d'art dans le style Art Déco et signé par l'artiste.

La maquette en plâtre et la grille en fer forgée qui se trouvent au-dessus ont été exposées en 1921 au Grand Palais à Paris.



Cette œuvre d'art a été réalisée par des Artistes et des Artisans mehunois : Joseph Maquaire, Émile Robert (tous les deux membres de la Société Nationale de Beaux Arts à Paris), André Monganaste, Louis Jouanin, Soupize, Charles Bourlot, Joseph Camus et J. Chantelat (agent voyer).



Aujourd'hui, le monument a subi les outrages du temps et des dégâts importants sont constatés.

Un Comité de restauration du monument aux morts de 1914-1918, chargé de remettre le monument dans son état d'origine, est mis en place pour collecter, sous la forme d'une souscription publique par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, des fonds pour le restaurer.

Le Comité de restauration est composé de :

M. F. Pillet, M. C. Gattefin, M. B. Meunier, Mme A. Van De Walle, M. J. Dagot, Mme C. Perret, M. B. Giboz, M. J.P. Pyckhout, Mme M. Chalivoy, M. D. Segneurin, M. A. Mouteau, M. J. Bedu et M. A. Walz.

Le prochain numéro du Mehun Mag vous informera du suivi de cette restauration et des différentes actions dont le principal jalon sera l'inauguration prévue le 11 novembre 2015.

LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE UNE TRIBUNE LIBRE À TOUS LES ÉLUS

" ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE FUTUR "

Chers Mehunoises et Mehunois,
Pour qu'un maire puisse gérer efficacement sa ville, il faut qu'il puisse s'appuyer sur des personnes de confiance pour le conseiller, le secourir, être force de propositions, le tempérer parfois et surtout l'accompagner dans la réalisation des projets de sa mandature. Cela concerne aussi bien ses colistiers que le personnel municipal, et parfois certains membres de l'opposition qui s'allient à la majorité en toute sincérité lorsqu'il en va du bien-être de la ville.

Malheureusement, ce n'est pas le cas à Mehun où tout n'est que remise en cause sur fond d'envolées théâtrales et de critiques non constructives.

Pour preuve ce qui a été dit dans le mot du groupe de l'opposition du dernier Mehunmag au sujet notamment de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, laissant entendre que cela aurait été fait sur un coin de bureau sans aucune concertation. C'est totalement faux et insultant pour les personnes porteuses du projet et qui se sont investies durant plusieurs mois pour le faire aboutir et qui, soit-dit en passant, n'avait pas fait l'objet d'une ligne dans le programme de leur mandature !

Oui, il y a eu concertation, à commencer par un questionnaire envoyé aux parents et aux enseignants sur le choix d'un scénario.

Oui, il y a eu concertation par la création d'un comité de pilotage au sein d'un projet éducatif réunissant parents, enseignants et élus.

Oui, il y a eu des propositions d'activités en fonction de nos possibilités et des contraintes règlementaires.

Oui, il y a eu 3 mois perdus dans l'attente de l'approbation de notre projet éducatif par l'Éducation Nationale, ce qui nous aurait permis de mieux communiquer auprès des parents.

Oui, nous avons décidé de rendre ce service payant car les enfants sont sous la responsabilité d'animateurs diplômés et compétents et bénéficient de prestations de qualité.

Et oui, cette réforme n'a pas été facile à mettre en place, elle a subi quelques ajustements et a reçu un avis favorable de l'Éducation Nationale, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) et de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), ce qui prouve le travail efficace et le bien-fondé des décisions municipales.

En cette veille de vacances scolaires, toute l'équipe d'Ensemble Construisons notre Futur vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année.

Jean-Louis SALAK, Elisabeth MATHIEU, Bruno MEUNIER, Annie VAN DE WALLE, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Maryse MARGUERITAT, Alain BLIAUT, Martine PATIN, Julien FOUGERAY, Nicole HUBERT, Michel GIRARD, Béatrice FOURNIER, Stéphane GAUTHIER, Céline PERRET, Joël DAGOT, Jacqueline RONDET, Stéphane GUEAUD, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Ludovic GAUDICHET, Maria Helena TEIXEIRA

" MEHUN 2020 "

Chers concitoyens,
Sur les 147 points mis à l'approbation du Conseil depuis mars, nous avons voté 112 fois POUR (76,19%), 26 fois CONTRE (17,68%) et nous nous sommes abstenus 9 fois (6,12%). Malgré cela, on voudrait nous faire passer pour contestataires et irréflichs. Il paraît nécessaire alors de rappeler quelques fondamentaux sur le rôle d'une opposition.

La première fonction d'une opposition est de constituer un contre-pouvoir. A ce titre, elle permet d'éviter que la majorité, une fois « aux affaires », n'ait la tentation de s'installer dans l'arbitraire ou de mener une politique contraire à l'intérêt général. L'opposition doit donc critiquer, contrôler, proposer. C'est ce que nous avons fait notamment lorsque :

- nous avons refusé de voter des dispositions permettant au Maire d'engager seul des dépenses pouvant atteindre plusieurs dizaines de milliers d'euros ;
- nous nous sommes opposés à certains tarifs municipaux parce que pas assez avantageux pour nos associations ou au paiement des Nouvelles Activités Périscolaires par les familles parce qu'injuste ;
- nous n'avons pas voulu satisfaire au chantage d'Orange souhaitant installer une antenne 4G sur le château d'eau de la Plante, au nom du refus de cette course au progrès technologique qui ne se soucie guère des impacts éventuels sur la qualité de vie et environnementale.

La seconde fonction d'une opposition est de représenter la possibilité d'une alternance. En participant à l'existence d'un pluralisme politique, elle constitue l'une des bases de la démocratie en cela qu'elle permet de choisir ses gouvernants. Or, il n'y a de choix véritable que si l'électeur peut se prononcer entre plusieurs possibilités. En fournissant à l'opinion publique des informations et des thèses contradictoires, l'opposition contribue alors à la transparence et à l'élévation du débat public. Elle permet ainsi aux citoyens éventuellement mécontents de disposer d'un recours. C'est ce que nous nous efforçons de faire au Conseil, dans cette tribune ou sur notre site Internet.

Troisième fonction enfin, l'opposition permet de renouveler le personnel politique : lorsque la majorité perd le pouvoir, une nouvelle génération de femmes et d'hommes ayant œuvré dans l'opposition s'est alors préparée à assumer des postes à responsabilité.

Le rôle de l'opposition est donc essentiel en démocratie. A ce titre, elle mérite d'être respectée. Respectée en évitant de sous-entendre qu'elle ne fait qu'aboyer. Respectée lorsqu'elle pose des questions. Respectée en s'interdisant de convoquer des commissions par courrier reçu le mercredi, pour une réunion le vendredi. Respectée, surtout, parce qu'elle représente plus du tiers des Mehunois. Françoise SAGAN disait de la parole d'autrui : « J'ai trop le désir qu'on respecte la mienne pour ne pas respecter celle des autres ».

Dans une période d'opprobre jeté sur l'action politique, de « suspicion démocratique » pour reprendre Pierre ROSANVALLON, pourquoi ne pas faire preuve d'ouverture : ouverture d'esprit dans la prise en compte de nos propositions, ouverture politique en nous laissant animer des commissions bien directives ou complètement atones, ouverture à l'autre en ne faisant aucune distinction entre qui que ce soit. Alors, dans une forme moderne de démocratie municipale, nous pourrions peut-être réussir à faire de Mehun une « ville participative ».

Pour l'heure, nous vous souhaitons à l'occasion des fêtes de fin d'année, de passer d'agréables moments en famille et entre amis !

Mehun-sur-Yèvre, le 09/12/14

Olivier PONTE GARCIA, Isabelle GALMARD-MARECHAL, Philippe DEBROYE, Sarah BRINON, Damien CATAFORT.



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Une suggestion ? Une idée ? Faites-le savoir.



Nom, Adresse :

Commentaires :

.....
.....

Agenda des manifestations

DÉCEMBRE

JUSQU'AU 5 JANVIER

EXPOSITION « TRESSAGES »
PAR SYLVIE TURPIN

« La Borne », place du 14 Juillet

8 AU 24 DÉCEMBRE

EXPOSITION « SOUVENIRS D'ENFANCE »

Par Olga Vella, Vanessa Molbon, Marie-Hélène

Arnaud et Marie-Hélène Lima Reis

Office Municipal de Tourisme

31 DÉCEMBRE

RÉVEILLON DE LA ST-SYLVESTRE

Organisé par la FNACA

20h30, centre socioculturel André Malraux

JANVIER

3 ET 4 JANVIER

RIFLES

Organisées par le Judo Club Mehun

19h le samedi et 14h le dimanche,

centre socioculturel André Malraux

5 AU 24 JANVIER

EXPOSITION « VARIATIONS
ÉMOTIONNELLES »

Par Les Peintres de la Forêt

Office Municipal de Tourisme

13 JANVIER

HEURE MUSICALE BATTERIE

18h30, Pôle d'Enseignements Artistiques

16 JANVIER

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

Organisée par la Municipalité

19h, centre socioculturel André Malraux

21 JANVIER

CONSEIL MUNICIPAL

19h, Salle du Conseil

23 JANVIER

COLLECTE DE SANG

Organisée par l'Association pour le

don de sang bénévole

7h30-11h30,

centre socioculturel André Malraux

31 JANVIER ET 1^{ER} FÉVRIER

RIFLES

Organisées par le Basket Club Mehunois

20h le samedi et 14h le dimanche,

centre socioculturel André Malraux

FÉVRIER

1^{ER} FÉVRIER

CONCERT

Organisé par Musique Vivante à Mehun

et l'École municipale de musique

16h, espace Maurice Genevoix

6 FÉVRIER

SOIRÉE MUSICALE

Organisée par le Lions Club

et l'École municipale de musique

20h, centre socioculturel André Malraux

13 FÉVRIER

BRADERIE, VENTE AU SAC

Organisée par «Le Rayon de Soleil»

14h30-18h, EHPAD - maison de retraite

14 FÉVRIER

DÉFILÉ DU CARNAVAL DES ENFANTS

Organisé par l'Amicale des Culottes Courtes

13h-18h, centre-ville

22 FÉVRIER

BROCANTE

Organisée par Patrimoine et Tradition 18

7h-18h, centre socioculturel André Malraux

22 FÉVRIER

CONFÉRENCE

Organisée par le Cercle Historique Mehunois

15h, espace Maurice Genevoix

27 ET 28 FÉVRIER

BOURSE AUX LIVRES

Organisée par l'Encouragement

du Dévouement

15h-21h le samedi et 9h-18h le dimanche,

centre socioculturel André Malraux

MARS

9 MARS

CONSEIL MUNICIPAL

19h, Salle du Conseil

13 MARS

BRADERIE, VENTE AU SAC

Organisée par «Le Rayon de Soleil»

14h30-18h, EHPAD - maison de retraite

14 ET 15 MARS

5^E FESTIVAL DE LA DENTELLE

Organisé par Les Dentellières de Quincy

13h30-18h30 le samedi et 9h30-18h le

dimanche, centre socioculturel André Malraux

et Pôle de la Porcelaine

14 MARS

ÉLIMINATION DU CHALLENGE

INTERNATIONAL SENSAS

Organisé par Mehun pêche compétition

8h-19h, Quai du canal

LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :

- Pas pleurer de Lydie SALVAYRE
- Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier de Patrick MODIANO
- Bad girl de Nancy HUSTON
- Oona et Salinger de Frédéric BEIGBEDER
- Les anges aquatiques de Mons KALLENTOFT
- L'île du point Némé de Jean-Marie BLAS DE ROBLES

- Prières pour celles qui furent volées de Jennifer CLEMENT
- Nos disparus de Tim GAUTREAUX
- La couleur du lait de Nell LEYSHON
- Rue du bonheur de Anna FREDRIKSSON
- Une main encombrante de Henning MANKELL

